S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE
**Yvan RICORDEAU** SECRÉTAIRE NATIONAL **DE LA CFDT**

N°44
14 septembre 2017

## PARIS 2024

# La CFDT dans les startings blocks pour décliner la Charte sociale en actions

**La CFDT se réjouit du choix du comité international olympique (CIO)** réuni ce mercredi 13 septembre à Lima décidant d'attribuer les Jeux olympiques et paralympiques de 2024 à Paris.

Parce que les Jeux sont un événement populaire, rassembleur, une opportunité pour investir dans des territoires parfois délaissés, de développer l'emploi et de créer de nouvelles infrastructures, **la CFDT a apporté son soutien à la candidature de Paris**.

**La CFDT a contribué à la Charte sociale** signée en mars 2017 par les cinq organisations syndicales interprofessionnelles et intégrée au dossier de candidature remis au CIO.

Cette Charte, qui comprend 16 engagements, a pour but de **définir et déterminer les engagements sociaux visant à laisser un héritage social à l'action du comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques.** Elle met en place une gouvernance et un pilotage associant les organisations syndicales de salariés et d'employeurs et les collectivités afin d'assurer un suivi et une mesure de l'impact de l'organisation des Jeux.

Paris ayant été choisie comme ville hôte, **la CFDT se tient prête à décliner cette charte ambitieuse en actions**. La CFDT participera au comité consultatif de suivi de la Charte sociale **afin que l'emploi de qualité et les conditions de travail, le développement des compétences et la sécurisation des parcours professionnels et le développement social et solidaire** soient au cœur de la préparation et l'organisation des Jeux 2024.

SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12
presse@cfdt.fr

ISABELLE PORET
Attachée de Presse

VALÉRIE MALET
Assistante